



Intoxication au monoxyde de carbone dans un Bar à Chicha

Rubrique : actualités - Date : mardi 29 novembre 2011

Les narguilés sont très en vogue depuis une dizaine d'année. Leur installation continue alors que ces commerces n'ont pas le droit de vendre du tabac (licence 1 pour la plupart) et ne respectent majoritairement pas le décret d'interdiction de fumer.

Vendredi soir, à Orange, un bar à chicha démontre la problématique que représente ces lieux. Un article relate : Les sapeurs-pompiers d'Orange sont intervenus vendredi soir, vers 22 h 40, dans un bar à chicha situé dans le centre-ville d'Orange, ouvert récemment. Une alerte qui semblait due au départ à l'intoxication de plusieurs personnes par des vapeurs de monoxyde de carbone. Mais il ne s'agissait pas, vraisemblablement, d'un appareil de chauffage défectueux, comme cela peut arriver en pareille saison. Un homme d'une vingtaine d'années, victime d'un malaise, peut-être en raison de l'importante fumée des chichas se dégageant au sein de l'établissement, a été transporté par le Smur à l'hôpital Louis-Giorgi d'Orange. Une autre personne, incommodée, et deux autres jeunes gens se plaignant de maux de tête, furent aussi hospitalisés, pour de simples contrôles de précaution. La police pourrait ouvrir une enquête au sujet de ces problèmes de santé dont l'origine reste à déterminer avec plus de précision.

Ces accidents pourraient se répéter de nouveau tellement cette activité échappe aux contrôles qui devraient pourtant être obligatoire.

source : la provence.com